

PROTECT SEC



PROTECTION TEMPORAIRE ou INTEROPERATION ANTI-CORROSION PROFESSIONNELLE pour le STOCKAGE des PIÈCES et ENSEMBLES METALLIQUES

- Ne teinte pas les surfaces
- Epruvé NORME NF EN ISO 92278 (essais aux bouillards salins)
- Translucide
- Bonne résistance : protection longue durée
- Forme un film sec, dur, solide
- Evite, par rapport aux protections grasses, l'accrochage des poussières ambiantes

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
MASSE VOLUMIQUE	: 760 g/l +/- 20g/l.
REACTION CHIMIQUE	: Neutre.
ODEUR	: Faiblement solvantée.
INFLAMMABILITE	: Facilement inflammable
POINT d'ECLAIR	: Inférieur à 21°C.
SECHAGE	: Air.
POUVOIR COUVRANT	: Selon supports de 7 à 8 m ² au litre.
STABILITE après SECHAGE	: De -20°C à +50°C environ.
RESISTANCE du FILM	: > 50 Heures NORME NF EN ISO 92278 (essais de corrosion en atmosphères artificielles : Epreuves aux bouillards salins)

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Non miscible dans l'eau.

Forme un film résistant aux variations de températures ambiantes.

Protège les surfaces, pièces métalliques, contre les agressivités de l'environnement, évite l'oxydation, la rouille sur les surfaces métalliques, métaux ferreux, alliages légers.

Translucide, permet d'identifier les objets ou les pièces protégées.

Protège de la corrosion provenant des atmosphères humides, brouillards, vapeurs corrosives, acides, proximité de l'air salin en zone maritime.

Evite les effets néfastes de la condensation des brumes ou rosées, humidité sur les surfaces, tôles métalliques, éléments de charpentes, panneaux d'isolation ou décoratifs en bois dans les locaux d'élevages de poissons.

Utilisations :

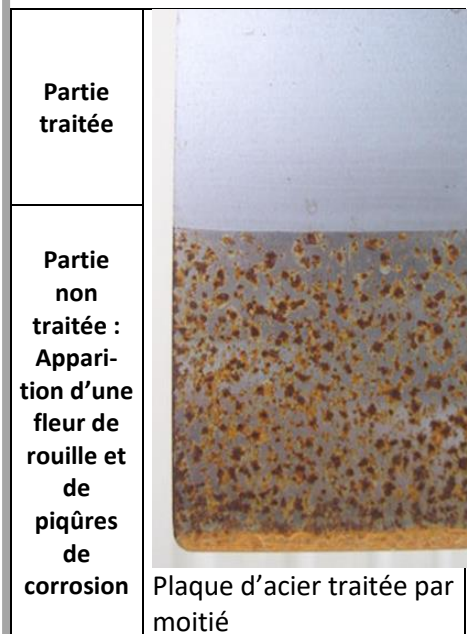
Usines de fabrication	Métallurgie	Ateliers d'usinage	Fabrication de moules	Protection interopération des pièces mécaniques
Protection en stockage longue durée	Protection des matériels	Machines, outils transitant par voies maritimes	Agriculture, viticulture	Machines agricoles

Protection pendant la période de non utilisation des moissonneuses, ensileuses, pulvérisateurs contre l'oxydation

Protection antisalissure et anticorrosion des matériels et machines d'occasion exposés en extérieur à l'air libre en vue de leur commercialisation (Tracteurs, engins, matériels de chantier, etc...

S'élimine spécifiquement à l'aide d'un solvant hydrocarboné adapté.

ACTION DU BROUILLARD SALIN



Protection de matériel en transit maritime



Protection de matériel en période de non utilisation



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Appliquer sur les pièces métalliques propres dépoussiérées, dégraissées si besoin et parfaitement sèches afin de ne pas laisser d'humidité sur les surfaces avant application du fluide de protection temporaire.

Utiliser le produit pur, à froid, au pinceau, par pulvérisation, au trempé ou par immersion pour les pièces métalliques.

NOTA : Selon le cas, les conditions de stockage, l'environnement, la nature des pièces, il peut être préférable de réaliser deux couches de faible épaisseur, au lieu d'une couche épaisse (laisser sécher une ou deux heures, entre chaque application).

NOTA 2 : Le retrait du vernis protecteur 3931 avec le produit 2930N est réalisable en pulvérisation à l'état pur ou dilué dans de l'eau tiède à 50%. Laisser agir 5 minutes.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association de résines modifiées, plastifiants, solvants réactionnels, hydrocarbures désaromatisés.

RECOMMANDATIONS



DANGER

Contient SOLVANT HYDROCARBONÉ D'ORIGINE PÉTROLIÈRE
EUH208 Contient SEL DE CALCIUM DE L'ACIDE BENZÈNE SULFONIQUE. Peut produire une réaction allergique.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection type gant ménage

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

Utilisations réservées aux professionnels

Observer les précautions de sécurité, travailler dans un local bien ventilé.
Conserver hors de la portée des enfants.
Ne pas pulvériser en présence de flamme ou de matériaux incandescents.
Refermer l'emballage après chaque utilisation.
Ne pas fumer, ne pas respirer les vapeurs.
Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tel / Fax: 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**

Ref. 3931
Révision n° 4
213340 HJM/JHD